Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Pôle emploi après arrêt maladie

Par Nessa3127

Bonjour,
Voilà je sort de presque 3ans d'arrêt maladie, avant cet arrêt j était intérimaire. Donc à la fin de l'arrêt je me réinscrit comme demandeur d'emplois et du coup une demande d'allocation ce fait.
Cette demande m'est refusé car pas assez d'heures cumulés avant mon arrêt maladie. Il me manquait à peine 10h.
Ensuite je refais de l'intérim 3 mois,puis fin de mission, je refais donc une demande d'allocation via pôle emploi. Et là après 2 mois d'attente, on me dit que mes heures cumulés avant mon arrêt maladie ne sont plus cumulable avec mes 3 mois d'intérim. Que c'est heures était cumulable que pour une 1ère demande. Ai-je un recours ou une solution ? Car c'est heures je les ai bien travaillé et donc cotisé !!

Merci à ceux qui me répondront.

Par ESP

Bonjour
Combien de temps aviez vous travaillé avant Votre maladie ?

Par Nessa3127

Je ne sais plus exactement, mais lors de mon inscription et donc de la 1ere demande il me manquait 10h pour ouvrir mes droits, donc refus. Après j'ai travaillé 3 mois...